

N° dossier : _____

Nom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

«Si je ne peux pas accompagner mon enfant...»

En vertu de l'article 11, du Code civil du Québec, le consentement à la vaccination doit être donné par l'un ou l'autre des parents ou le tuteur légal de l'enfant âgé de moins de 14 ans.

Si, comme parent ou tuteur légal, vous ne pouvez pas accompagner votre enfant, vous devez fournir une **AUTORISATION ÉCRITE** désignant la personne qui accompagnera votre enfant. Vous devez à cet effet remplir le formulaire ci-dessous qui sera remis à l'infirmière de la clinique au moment de la vaccination de votre enfant.

J'autorise : _____
nom de la personne qui remplace le parent ou le tuteur légal

à accompagner mon enfant : _____
nom de l'enfant à vacciner

Signature du parent ou tuteur légal : _____

Date : ____ / ____ / ____

Informez l'accompagnateur de votre enfant :

- De l'état de santé de l'enfant (ex : allergies connues, maladies importantes, hospitalisations, fièvre, etc.)
- Des réactions de l'enfant suite à d'autres vaccinations, s'il y a lieu (ex. : réaction locale, température, etc.)

AUTORISATION ACCOMPAGNEMENT VACCINATION